

Les travaux de jardinage ne sont pas sans danger.

À la maison, protégez-vous comme
les pros.

Jardiner en
toute sécurité:



Suva

Case postale, 6002 Lucerne, tél. 058 411 12 12
Commandes: www.suva.ch/55398.f, référence 55398.f

suva

Pour un printemps sans accident

Plus de 170 000 personnes se blessent chaque année lors de travaux domestiques et de jardinage. Chez vous comme au travail, vous pouvez éviter des accidents en utilisant les équipements de protection individuelle appropriés et en respectant certaines règles.

Obstacles: attention danger!

La plupart des accidents sont dus à des trébuchements. Éliminez les risques de chutes et faux pas et ne laissez jamais traîner des outils, des caisses et des tuyaux d'arrosage sur le sol. Rangez les outils coupants dans une caisse à outils et verrouillez le sécateur avec le cliquet de sécurité.

Protégez vos mains, vos yeux, votre ouïe

Vos mains sont vos outils les plus précieux: protégez-les. Des gants de qualité les gardent à l'abri du froid, des coupures et des échardes. Protégez vos yeux contre les copeaux et les rayons UV à l'aide de lunettes de travail. Et pour finir: portez toujours des protecteurs d'ouïe quand vous utilisez des machines bruyantes.



Souhaitez-vous approfondir vos connaissances sur les travaux de jardinage en toute sécurité?

Autres conseils utiles:
suva.ch/jardinage